

«Le Festin du Reich» :

de la tête aux pieds, du Nord au Sud de l'Europe et singulièrement en France, l'exploitation nazie des corps et des biens de leurs victimes...

**Entretien avec Fabrizio Calvi,
co-auteur de «Le Festin du Reich»**

La Seconde Guerre Mondiale, le nazisme, le régime de Vichy, ont encore des secrets. Dans "Le Festin du Reich", aux Editions Fayard, Fabrizio Calvi et Marc Masurovski révèlent comment l'architecture administrative et militaire nazie a pu, en France, avec le soutien de collaborateurs européens et parfois même américains, organiser le pillage de la France et des victimes. Avec le cynisme le plus radical, les Nazis leur ont fait financer la Shoah et les crimes de masse à l'Est... Entretien avec Fabrizio Calvi

Jean-Christophe Grellety : Pour le [tribunal de Nuremberg](#), le Maréchal [Goëring](#) a été incriminé pour de nombreux actes relevant de « crimes économiques », comme le pillage de propriété privée, la confiscation de propriété privée (sur une liste de 15 crimes de ce type). De 1940 à 1944, les diverses estimations concernant le pillage, le détournement, la captation, le vol, des moyens et des richesses de la France tournent autour d'une moyenne de 1000 milliards de francs. Or, la France de l'après-Libération a fait comme si cette atteinte à la situation et à la richesse nationales étaient plus supportables que les destructions occasionnés pendant la 1ère Guerre Mondiale. La volonté de ne pas répéter les erreurs du Traité de Versailles ne peut pas tout expliquer. Y aurait-il, selon vous, une volonté de dissimuler la participation de quelques Français à cette entreprise de vol ?

Fabrizio Calvi : C'est plus compliqué et plus profond que cela. Plus qu'une volonté de dissimuler la participation de quelques Français à cette entreprise de vol il s'agissait avant tout de ne pas troubler la nouvelle donne économique au lendemain de la seconde guerre mondiale. C'est un peu comme une partie de carte « entre gens biens qui aurait commencé au lendemain de la première guerre mondiale, petit à petit à partir des années trente certains joueurs pour la plus part juifs ont commencé à disparaître ils ont été rapidement remplacé , rien n'a pu stopper l partie qui se continue toujours aujourd'hui. C'est pourquoi il n'y a pas eu d'épuration économique en France et en Allemagne la dénazification a épargné des pans entier de l'économie. A la Libération, l'épuration physique et politique de la société française achoppa sur la question des élites économiques, qu'elle ne put ou ne voulut résoudre. Cette quasi absence d'épuration économique eut pour effet de bloquer l'étude des mécanismes de pillage de la France occupée. Les autorités françaises de l'après-guerre n'ont jamais tenu compte des principes retenus par le Tribunal Militaire international de Nuremberg relatifs au volet économique des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés par l'Allemagne nazie et ses alliés en Europe et en Extrême-Orient.

JCG : Vous expliquez que votre travail consiste à « labourer un terrain laissé jusqu'ici en friche, celui du lien existant entre la Shoah et des crimes économiques qui peuvent parfois sembler à première vue anodins. » Est-ce à dire que, non content de commettre des crimes qui ont relevé de l'accusation de génocide, les Nazis ont organisé le financement de ces crimes par la captation des richesses des vaincus et notamment de la France ?

FC : Dans notre ouvrage nous rappelons qu'à Nuremberg, les crimes contre l'humanité comprenaient les actes de pillage et de vol commis contre les populations civiles, la redistribution du butin, le dépôt de valeurs spoliées dans des banques d'Etat ou privées, et l'utilisation des gains illicites pour rémunérer les auteurs du pillage. Le pillage est un instrument à part entière du programme d'extermination de la communauté juive. L'acte de spoliation des biens et avoirs juifs est un crimes contre l'humanité. Les individus et institutions qui consacrent leur temps, leur énergie, leurs moyens à paupériser la communauté juive de France sont coupables de crimes économiques et de crimes contre l'humanité. La caractéristique des des « crimes de guerre économiques » est d'avoir été commis aux moyens d'instruments économiques (financiers, industriels, commerciaux) dans le cadre de la persécution et de l'élimination physique d'hommes, de femmes et d'enfants à raison de leur appartenance à des groupes raciaux, ethniques et religieux. A` la barbarie s'ajoute ici l'ignominie : en s'associant au programme génocidaire de l'Allemagne nazie, les auteurs de « crimes économiques » en retirent des avantages matériels. La collaboration économique revêt un aspect dramatique par son association à la Solution finale de la question juive..

JCG : [Comme Madame Annie Lacroix-Riz pour son travail sur « Le Choix de la Défaite »](#), vous avez eu accès à de nombreuses et nouvelles archives qui, jusqu'à présent, n'étaient pas disponibles, étaient interdites. Votre ouvrage, "[Le Festin du Reich](#)", dévoile des archives et des informations inédites. Les historiens qui peuvent fouiller et savoir exploiter de telles archives vont au devant de découvertes bien pénibles. Quelle est l'information que vous avez ainsi trouvé et qui vous a le plus peiné, dégoûté ?

FC : Il n'y a pas une information en particulier .En fouillant dans les archives , pour certaines inédites , nous avons réalisé l'horreur « économique » du système d'appauvrissement de la communauté juive . Il est terrifiant de constater l'ampleur des complicités qui ont favoriser le pillage . C'est avec stupéfaction que nous avons réalisé que la position des Américains était beaucoup plus « nuancée » qu'on ne l'avait cru. On savait que les banques américaines avaient continué à faire commerce avec les nazis pendant toute la guerre mais l'ouverture des archives concernant les activités de la Chase et Morgan à paris entre 1940 et 1945 révèle l'ampleur du cynisme de ces établissements bancaires. Morgan et Chase ne paieront aucune amende, leurs biens ne seront jamais séquestrés pour infractions aux lois et ordonnances réprimant le commerce avec l'ennemi. Il faut attendre près d'un demi-siècle pour que le dossier soit entrouvert. En France, [la commission Matteoli](#), chargée par le Premier ministre Lionel Jospin de rédiger un rapport sur les [indemnisations](#), dénonce sans trop de détails les banques anglo-saxonnes présentes à Paris entre 1940 et 1944. La Barclays et JP Morgan se manifestent les premières et annoncent la constitution d'un fond de réparation de 6 362 500 dollars destiné entre autres aux familles et aux descendants de leurs clients juifs qui ont vu leurs comptes confisqués et jamais rendus. Aux Etats-Unis, Chase et Morgan passent en catastrophe des accords avec le Congrès juif mondial pour un montant officiellement « secret » mais qui semble dérisoire au regards des bénéfices accumulés par les deux établissements bancaires pendant la guerre. Dans le même temps, en l'an 2000, JP Morgan et Chase fusionnent pour donner naissance à un des principaux groupes bancaires de la planète. Les affaires continuent sans que les banques américaines ne rendent trop d'argent ou de comptes.

JCG : Vous écrivez que « *les principaux acteurs de la Solution Finale* » sont en poste à Paris ou y passent. Pouvez-vous nous présenter le Général Max Thomas et deux de ses plus efficaces seconds, Théodor Dannecker, et Walter Schellenberg ?

FC : Le général de brigade (Brigadeführer) SS [Max Thomas](#) est un personnage qui est encore mystérieux. On sait qu'il représente la SS et le SD auprès des autorités militaires d'occupation en France et en Belgique - *Militärsbefehlshaber in Frankreich und Belgium (MbF)* - et joue le rôle d'officier de liaison entre la hiérarchie supérieure du corps des SS à Berlin - c'est-à-dire le Reichsführer Heinrich Himmler lui-même - et le MbF. Diplômé de médecine le 11 novembre 1922, il adhère au Parti nazi le 1er mai 1933 (numéro d'adhésion 1848453) et rejoint les SS en tant que SS Mann le 1er juillet 1933, numéro d'adhésion 141341. Il gravit rapidement les échelons hiérarchiques de la SS et intègre le SD Hauptamt du 1er janvier 1935 au 28 juin 1937, date à laquelle il est promu au bureau du personnel près le Reichsführer SS Heinrich Himmler. Le 1er août 1939, il devient SS Standartenführer. Au moment de la signature de l'armistice de juin 1940, le Dr Max Thomas prend les rênes de la police politique dans les territoires occupés de Belgique et du nord de la France en tant que *Befehlshaber der SiPo-SD Belgien und Nordfrankreich* - poste qu'il occupera jusqu'à la fin septembre 1941. Il est nommé général de brigade SS le 1er janvier 1941. Cette nomination intervient en même temps que celle de deux des chefs Einsatzgruppen, Arthur Nebe et Otto Rasch. Le général Thomas a sous ses ordres le colonel SS [Helmut Knochen](#), chef de l'antenne du SD à Paris pour la France occupée. En raison de la nature plurielle de l'appareil gouvernemental allemand, la présence du SD en France est officieuse, non reconnue, et le service de renseignement des SS doit agir dans l'ombre de l'administration militaire allemande, le MbF, incarnation officielle du gouvernement allemand en zone occupée. N'ayant de comptes à rendre qu'à Berlin, le SD de Paris est en fait un Sonderkommando [groupe spécial d'intervention] qui mène une action policière répressive hors de portée du commandement militaire allemand et de sa police, la *Geheime Feld Polizei* [GFP]. Responsable de la section chargée des opérations contre les Juifs au sein de la Gestapo (Amt IV J), [Theodor Dannecker](#) résume à lui seul la complexité de l'appareil occulte mis en place par les Allemands en France pour la mise en œuvre de la « solution finale » du « problème juif »... Il travaille en étroite relation avec Eichmann, mais son supérieur hiérarchique est Knochen. En d'autres termes, la section IV J a deux chefs : l'un officieux, Eichmann, et l'autre officiel, Knochen. Selon Serge Klarsfeld, Dannecker « est un des experts les plus confirmés de la petite équipe responsable de la solution finale ». Le général Thomas est nommé en septembre 41 à la tête de l'Einsatzgruppe C qui opère en Ukraine. Quand Thomas prend ses fonctions, la première grande vague des tueries à Kiev a pris fin.. Le champ d'action de l'Einsatzgruppe C couvre le centre et le nord de l'Ukraine et une partie de la Russie centrale. Le but avoué de ces troupes mobiles est d'extirper toute trace d'opposants au Reich afin de permettre la libre exploitation des terres « purifiées » par des colons allemands de souche aryenne. Les survivants de ces massacres seront déportés par centaines de milliers dans les camps de travaux forcés du Gouvernement général et de l'Europe centrale pour servir d'esclaves aux industriels et exploitants agricoles sous le contrôle de l'administration SS de Heinrich Himmler. En Ukraine, Thomas dirige les troupes de choc du SD qui mènent des actions de nettoyage et de représailles contre les partisans et les communautés juives. Il est aussi officier supérieur de la SS, l'« armée idéologique » du Reich, rivale de la Wehrmacht. Dans l'organigramme compliqué des instances responsables de la « solution finale », Thomas a plusieurs chefs : outre Adolf Hitler dont les intentions sont traduites par [Martin Bormann](#), il dépend de Himmler pour la SS et de [Reinhardt Heydrich](#), (ou de son successeur, [Ernst Kaltenbrunner](#)) pour ses fonctions au sein du SD.

JCG : C'est Heinrich Himmler qui a créé le Sicherheitsdienst des Reichsführer SS, à savoir le service de sécurité du chef des SS. Une antenne de ce SD s'installe à Paris dès le début de la guerre. Et vous avez découvert qu'ils ont financé, par son biais, de terribles exactions en Ukraine (des milliers de Juifs assassinés). La France et particulièrement Paris étaient une plaque tournante centrale des flux financiers nazis ?

FC : C'est une des révélations de notre ouvrage. Des archives récemment remises au [Musée de l'Holocauste de Washington](#) révèlent d'étranges opérations financières entre Paris et Kiev. Elles ont pour acteur principal le Sturmbannführer SS Kuhn, responsable administratif du bureau exécutif du SD à Paris, dont le patron est le colonel Helmut Knochen qui, lui, dépend de Max Thomas jusqu'en septembre 1941, et, après, directement de Reinhardt Heydrich. Les sommes ne sont pas considérables il n'en est pas moins surprenant que l'antenne du SD à Paris avance des fonds pour une opération qui se déroule « à l'Est » et concernant le « Kommando « Kiev ». Les archives que nous avons consulté révèlent que le SD-Paris a financé en partie les activités du SD-Kiev . Pourquoi ? Durant l'hiver 1941, l'Einsatzgruppe C et le SD éprouvent des difficultés à soutenir le rythme effréné des exécutions de masse. Le SD a besoin d'encore plus de moyens pour accomplir la mission de destruction des Juifs d'Ukraine qui lui a été confiée. Quel est le lien entre les tueries perpétrées par les unités mobiles et le SD en Ukraine et l'envoi de fonds par le SD de Paris ? Un document essentiel permet de le comprendre. Il mentionne « l'opération Madagascar », nom de code à forte charge symbolique. On se souvient qu'en 1939 Eichmann et ses collègues du RSHA envisageaient de parquer les Juifs d'Europe dans la grande île de l'océan Indien. « Madagascar » évoque donc une action d'évacuation des Juifs hors des territoires occupés par les nazis. Or ce projet a été abandonné par les planificateurs de la « solution finale » entre l'automne 1940 et l'été de 1941. A l'hiver 1942, en Ukraine, la référence à l'« opération Madagascar » a une signification bien plus sombre. Les responsables de la « solution finale de la question juive » se complaisent dans l'emploi d'euphémismes pour décrire la planification de leur campagne d'élimination physique de la communauté juive d'Europe et d'Afrique du Nord. Si « Madagascar » est un nom de code pour désigner l'« évacuation des Juifs » d'Ukraine, c'est bien d'une « évacuation » vers la mort qu'il est question. A partir de 1942, Max Thomas est chargé de parachèvement la campagne de liquidation systématique de la communauté juive d'Ukraine par voie de déportation vers des camps de la mort. Dans la mesure où il existe bel et bien une filière parisienne de financement du SD en Ukraine, il n'y a plus qu'un petit pas à franchir pour affirmer que Berlin se sert de la France occupée comme base de soutien logistique et opérationnel pour la campagne d'extermination des Juifs menée par le SD en Ukraine. Si cette hypothèse est exacte, les fonds transférés par l'entremise des bureaux parisiens de la Reichskreditkasse de Berlin, collectés par l'antenne parisienne du SD afin d'être acheminés vers le SD de Kiev, donc les unités de Thomas affiliées à l'Einsatzgruppe C, alimentent bel et bien la machine d'extermination nazie en Ukraine.

JCG : Venons-en aux Français et notamment à Laval. Maintenant, les faits sont établis. Laval aurait pu être jugé pour haute trahison avant la Seconde Guerre Mondiale. Sa condamnation à mort était inévitable. Pendant que l'Europe est à feu et à sang, il fait des affaires, et avec lui, beaucoup de ses amis, et son argent, vous l'expliquez, était disséminé partout à travers le monde, mais principalement aux Etats-Unis, en Argentine, en Suisse, ... Quel portrait faites-vous du sieur [Laval](#) ?

FC : C'est le portrait d'un affairiste. Les documents récemment déclassifiés par la CIA montrent que dès 1940 tous les services secrets américains (et dans une moindre mesure les canadiens et les britanniques) se sont lancés dans une véritable chasse au trésor de Laval. Les services secrets américains ont pendant près de trois ans travaillé sur un des gardiens du trésor de Laval. C'était un colonel américain Georges Doriot. S'il fallait citer un exemple de l'ambiguïté de l'attitude américaine, il nous est fourni par l'étonnante affaire Georges Doriot, responsable de l'intendance de l'Armée américaine et taupes des milieux financiers pro-nazis de Vichy. Le général Doriot a fait l'objet d'une des plus vaste enquête menée au Canada, en Grande Bretagne et en Amérique Latine, pendant la guerre, par des dizaines d'agents du FBI, de l'OSS, des services de renseignement de l'Armée américaine (G-2), de limiers du Trésor et, à l'étranger, d'officiers du MI-5 britanniques ou de la Police montée canadienne.

Une enquête étouffée pendant quelque quarante ans, que nous rendons publique pour la première fois. Aujourd'hui [encensé par les économistes néo-libéraux](#), [Georges Doriot](#) est considéré comme un des pères du concept de capital-risque, fleuron ou plaie - selon le point de vue - de l'économie globale. Son parcours s'inscrit dans une terrible continuité. Il nous conduit à nous interroger sur l'économie mondiale d'aujourd'hui : jusqu'à quel point n'est-elle pas la fille de la « nouvelle » donne économique nazie des années quarante ?

JCG : Que ce soit les principaux dirigeants nazis ou les responsables de la SS, de la Gestapo, votre livre démontre qu'ils connaissent parfaitement les rouages capitalistiques et, bien sur, principalement bancaires, qu'ils ont fait des affaires avec des entrepreneurs européens, qu'ils ont fait faire des affaires à ces mêmes entrepreneurs. L'alliance du nazisme avec le capitalisme est structurel, et on s'aperçoit dans votre livre que, même si les Etats-Unis ont joué le rôle décisif que l'on sait dans la défaite de l'Allemagne nazie (mais les victoires de l'Armée Rouge l'ont été autant), les Nazis et les Américains se rejoignaient dans cet anticommunisme viscéral. Un chargé d'affaires à Vichy, [Robert Murphy](#), est emblématique de cette situation ambivalente.

FC : Pour la première fois, grâce à l'ouverture de certaines archives américaines, il a été enfin possible de dévoiler les dessous du pillage de la France occupée par les nazis. En même temps, nous avons l'occasion inespérée d'explorer les coulisses de la politique américaine face à l'instauration et le développement de la collaboration franco-allemande sous l'égide du Maréchal Pétain. Cet examen nous a permis de brosser un insolite portrait des milieux dirigeants américains dans leurs rapports complexes et complices avec les autorités vichyssoises. Un personnage se détache du lot, dont on avait pas mesuré jusqu'ici le rôle néfaste : Robert Murphy, attaché auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Paris et à Vichy, puis envoyé spécial du président Roosevelt en Afrique du Nord, enfin conseiller politique du général Eisenhower dans l'Allemagne occupée. Trois saisons de la vie d'un homme, trois postes stratégiques, mais, à chaque fois, les mêmes liaisons dangereuses avec les plus nationalistes parmi les extrémistes et les hommes d'affaires les moins scrupuleux comme le banquier franco suisse Pierre du Pasquier. Pierre du Pasquier a été au centre des enquêtes menées par le FBI et le Trésor aux Etats-Unis au début des années 1940 dans le cadre de la traque du magot de Pierre Laval. Ces enquêtes révèlent d'inquiétantes connexions avec un milliardaire en affaires - sinon plus - avec les nazis (Ben Smith), et l'existence d'un réseau de « blanchiment » d'argent. Pourtant Robert Murphy aide du Pasquier à contourner la censure britannique en 1940, les Etats-Unis ne sont pas encore en guerre et considèrent déjà Vichy comme un Etat « neutre ». En revanche, Murphy ne peut plus plaider la bonne foi dès lors que du Pasquier se sert de son nom, en 1943, pour tenter de rétablir le contact avec les Etats-Unis. Le banquier franco-suisse est alors engagé dans des affaires plus que douteuses avec deux des puissances de l'Axe (l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste). Robert Murphy nourrissait des sympathies coupables pour les éléments les plus extrémistes parmi les collaborationnistes à Vichy, puis en Afrique du Nord. Nous révélons que Robert Murphy s'est penché sur les fonts baptismaux du Rassemblement national populaire (RNP), qui doit être à Vichy ce que les partis nazi, fasciste et franquiste sont à l'Allemagne, à l'Italie et à l'Espagne en même temps que son ami, le redoutable Otto Abetz ambassadeur d'Allemagne à Paris. Murphy appartenait à un courant de pensée très en vogue à l'époque au sein du Département d'Etat. C'était un des plus farouches tenants des « axiomes de Riga » - par opposition aux « axiomes de Yalta » du président Roosevelt. Il faisait partie du courant dit « réaliste », qui estimait que l'URSS était un ennemi autrement plus dangereux que l'Allemagne nazie, et que l'Europe centrale devait servir de cordon sanitaire dans la lutte antibolchevique. Farouches partisans de la guerre froide, les « réalistes » se réclamaient d'un groupe de diplomates en poste dans les années 1920, notamment au consulat américain de Riga.

JCG : Est-ce que des responsables nazis ont pu, avec ces masses d'argent, volés, détournés, se reconstruire une vie, sous de fausses identités, en Europe, ou dans le reste du monde ? Dispose-t-on d'une liste nominative, accompagnée de photos, de l'ensemble des responsables de l'ensemble des pouvoirs nazis, qui établissent ce qu'ils sont devenus après la guerre, si leurs familles ont pu profiter de moyens d'enrichissement ? Est-ce que la dénazification peut et doit se poursuivre selon vous ?

FC : On ne dispose d'aucune liste nominative des responsables du pillage de la France. L'absence d'un Nuremberg pour l'économie rend très difficile toute étude sur le sujet. Les poursuites judiciaires de l'après-guerre menées par les gouvernements de libération dressent tant bien que mal une série de réquisitoires contre les dirigeants de la collaboration économique. Les documents les plus accablants retenus par la Justice française d'après-guerre contre les anciens cadres de l'administration économique de Vichy émanent du Dr Elmar Michel, chef de la section économique du Militärverwaltung - l'administration militaire allemande - au sein du Militärbefehlshaber für Frankreich und Belgien. Il s'agit du même Michel qui, d'un ton narquois, proclamait qu'il n'avait fallu que « *d'une poignée d'officiers et de soldats allemands* » pour diriger l'économie française, et ce, dans les deux zones ». A l'entendre, ses interlocuteurs, cadres, fonctionnaires et ministres, étaient pleinement engagés dans la collaboration franco-allemande, quitte à être en désaccord sur certains détails : « *... Sans la collaboration volontaire de l'administration générale française et de l'économie française dans toutes leurs composantes, l'Administration militaire ne serait jamais parvenue à intégrer l'économie française dans l'économie de guerre allemande dans la mesure où cet objectif fut finalement atteint durant l'occupation... Le Français veut être "convaincu", et non pas forcé... Le formalisme bien connu des Français dans les affaires juridiques montrait qu'il importait énormément de ne pas paralyser ou saper leurs bonnes dispositions en faveur de la Collaboration ...* »

JCG : De nombreux membres de la noblesse française sont impliqués dans cette collaboration économique et dans cette collaboration idéologique avec les Nazis : Darquier de Pellepoix, Pierre du Pasquier, de Chambrun, de Castellane, ... Ses membres prétendent appartenir à une communauté supérieure, font l'apologie de la hiérarchie. Est-ce que ce sont les Nazis qui ont instrumentalisé des individus qui ne pensaient qu'à l'enrichissement ou ceux-ci qui ont instrumentalisé les Nazis ?

FC : [René de Chambrun](#), le gendre de Laval est un des personnages clés de notre livre. Les enquêteurs américains sont très tôt alertés du danger que représente René de Chambrun. Début 1941, Henry Torres, avocat pénaliste français de grand renom, est interrogé par des agents du FBI sur la fortune de Laval. Il parle de l'argent de ce dernier, dissimulé aux Etats-Unis par son gendre, le comte de Chambrun. L'avocat français ajoute que Laval possède aussi des biens considérables en Angleterre. Torres n'avance pas de chiffres, mais une autre source parle d'un million de livres sterling. Depuis lors, d'autres services secrets américains se sont penchés sur le cas de René de Chambrun. L'arbre généalogique de René de Chambrun s'enracine dans l'histoire des Etats-Unis. Le général Albert de Chambrun, père de René, est un descendant direct du marquis de La Fayette. L'épouse du général, [Clara Longworth](#), est l'héritière d'une famille fondatrice de la ville de Cincinnati (Ohio). Le beau-frère du général, Nicolas Longworth, président de la Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis dans les années 20, est le mari d'Alice Roosevelt, fille de Franklin Delano Roosevelt, candidat victorieux du Parti démocrate à l'élection présidentielle de novembre 1932. René de Chambrun est donc apparenté au marquis de La Fayette et à deux dynasties politico-financières américaines, les Longworth et les Roosevelt, ces derniers ayant produit au moins deux gouverneurs de l'Etat de New York et deux présidents : un républicain, Theodore, et un démocrate, Franklin Delano. En enquêtant sur René de Chambrun, les services secrets américains américains s'aventurent sur le terrain miné où se mêlent la politique et les affaires.

Le 28 mai 1940 René de Chambrun est nommé attaché militaire adjoint à l'ambassade de France aux Etats-Unis où il se rendra officiellement deux fois pour plaider la cause de la France - en fait, au moins une fois pour le compte des Allemands. Responsable de l'antenne parisienne du SD, le service de renseignement du Parti nazi allié aux SS, Helmut Knochen affirme lors d'un interrogatoire que de Chambrun était un agent du SD et que ses voyages aux Etats-Unis étaient pilotés par celui-ci : « En raison de sa nationalité américaine, et étant un descendant de La Fayette, explique Knochen il nous était présenté comme un personnage qui avait ou aurait eu des relations avec les élites américaines. » Chambrun est le gendre de Laval, et c'est grâce à cette situation qu'il a pu influencer Laval. Chambrun était considéré comme le représentant d'une mouvance politique selon laquelle la France aurait pu servir d'intermédiaire en vue d'une réconciliation entre l'Allemagne et l'Amérique. En raison de sa nationalité américaine, et étant un descendant de La Fayette, il nous était présenté comme un personnage qui avait ou aurait eu des relations avec les élites américaines. »

JCG : Dans son ouvrage déjà cité, [Madame Lacroix-Riz](#) traite longuement du rôle de certains cadres dirigeants de la Banque Worms dans le mouvement synarchique, et dans la préparation de la défaite. A la tête de cette banque, il y a [Hippolyte Worms](#), Paul Baudouin, [Pierre Pucheu](#), [Gabriel Le Roy Ladurie](#), [Jacques Barnaud](#), « *le premier cercle de Laval, le groupe le plus pro-allemand de France* ». « *La section économique de la branche Recherche et Analyse* » des « *tout jeunes services secrets américains* » établissent que « *la firme bancaire et industrielle Worms & Cie rassemble des hommes qui exercent un grand pouvoir au sein du gouvernement de Vichy, contrôlent nombre de ses postes vitaux et se servent de ce pouvoir pour protéger leurs propres intérêts commerciaux et collaborer pleinement avec les Allemands. (...) Ce groupe dont les membres sont liés par les mêmes idées réactionnaires, par les liens du mariage et par des connexions industrielles communes (...) la Worms joue sur tous les tableaux* ». C'est sans doute le summum du cynisme pragmatique. Et que se passe t-il pour cette banque et pour ces hommes à la Libération ? Est-ce que la Banque Worms qui existe toujours a encore, selon vous, des comptes à rendre pour cette collaboration ?

FC : Au début de l'année 1942, les tout jeunes services secrets américains (COI, rapidement rebaptisé OSS) passent au crible l'économie française. La section économique de la branche Recherche et Analyse (Research & Analysis, ou R&A) consacre pas moins de six rapports à la seule banque française Worms et Cie : « *La firme bancaire et industrielle française Worms & Cie rassemble des hommes qui exercent un grand pouvoir au sein du gouvernement de Vichy, contrôlent nombre de ses postes vitaux et se servent de ce pouvoir pour protéger leurs propres intérêts commerciaux et collaborer pleinement avec les Allemands, peut on lire dans le rapport no 6 du COI. Ce groupe dont les membres sont liés par les mêmes idées réactionnaires, par les liens du mariage et par des connexions industrielles communes, comporte des hommes associés de bien des manières aux milieux d'affaires américains et anglais. On peut s'attendre à ce que les membres de ce groupe cherchent leur propre protection en cas de victoire alliée ou allemande, et mettent leurs importantes relations internationales au service du vainqueur, quel qu'il soit. Ils œuvreront à une paix négociée impliquant une réorganisation de l'Europe sur des bases libérales et qui les laisserait jouir de leur autorité financière, industrielle et politique. Ils constituent une menace pour le succès allié, surtout par leur capacité à contraindre le gouvernement de Vichy à une collaboration de plus en plus étendue, et par leur habileté à se servir de leurs connexions anglaises et américaines en faveur des objectifs et attentes des nazis* » L'inquiétude du COI tient aussi au fait que la Worms joue sur tous les tableaux : « *Les six hommes qui sont au cœur de la Worms & Cie (MM. Worms, Meynial, Labbé, Pucheu, Le Roy Ladurie et Barnaud) divergent dans leurs adhésions et leurs inclinations politiques. MM. Worms, Meynial et Labbé entretiennent des liens étroits avec l'Angleterre. MM Pucheu, Le Roy Ladurie et Barnaud, quant à eux, admirent l'efficacité allemande et espèrent sans doute une victoire nazie et l'organisation du continent sous une direction allemande.*

Depuis Compiègne, cette dernière faction exerce sur Vichy une influence et un ascendant qu'on ne saurait trop exagérer. » Le 10 décembre 1945, Pleven, ministre des Finances du Gouvernement provisoire de la République française, informe Jefferson Caffery, ambassadeur américain à Paris, que la banque Worms a modifié ses équipe de direction conformément aux recommandations d'une commission d'enquête spéciale conduite par M. Postel-Vinay. Pleven, ce faisant, se portait garant du fait que la banques a rempli les conditions nécessaires, aux yeux du gouvernement français, pour obtenir la levée des sanctions frappant leurs avoirs aux Etats-Unis, et que Paris était disposé à le certifier. Il réclamait donc la levée des restrictions imposées à cette banque. Un an et demi après la Libération, il n'était plus question d'engager des procédures criminelles visant à châtier des crimes de guerre économique commis par les responsables de la finance et de l'industrie françaises. Il s'agissait simplement d'« écarter » les personnes jugées responsables à titre individuel d'actes de collaboration économique, sans pour autant engager la responsabilité de la banque proprement dite. De ce fait, Pleven se trouvait en meilleure posture vis-à-vis des Américains pour réclamer le déblocage des avoirs de ces banques. Un mois plus tard, l'Assemblée Constituante adopta la loi sur la nationalisation des banques et l'organisation du Crédit, rédigée par Pleven mais marquée par l'intervention personnelle du général de Gaulle. Les banques privées visées par la loi (Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir d'Escompte, BNCI, Paribas, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Commercial de France, et Banque de l'Union Parisienne) s'étaient distinguées par leurs activités en faveur des autorités allemandes et de l'effort de guerre nazi sous Vichy . On peut se demander si cette loi n'aura pas servi à sonner le glas de l'épuration économique en France et le maintien en place des élites financières et industrielles qui avaient facilité la collaboration franco-allemande et qui avaient pris, désormais, les rênes de la reconstruction du pays. Deux ans après la libération de la France par les armées alliées, les autorités américaines dressèrent un bilan de la politique française en matière de répression des crimes économiques relevant de la « collaboration économique ». Le rapport note que les nouvelles orientations de la politique du gouvernement français ont freiné la campagne d'épuration économique des banques et des entreprises qui avaient collaboré avec les Allemands : *« A` notre connaissance, les tribunaux n'ont été saisis d'aucun dossier de collaboration économique, excepté pour ce qui a trait aux limogeages. . »*. Les enquêteurs américains observent que *« les relations personnelles et d'affaires ont dû jouer un rôle important pour justifier la complaisance des autorités françaises. »*.

JCG : Votre enquête établit, avec d'autres, que la Suisse, « bureau de change du Reich » a offert aux Nazis une machine à laver l'argent sale, d'une manière volontaire, méthodique, ... Est-ce que des établissement bancaires suisses ne mériteraient pas d'être poursuivis aujourd'hui pour avoir ainsi travaillé avec les Nazis ?

FC : Fin 1996, après une série de révélations relatives aux transactions sur l'or de la Banque nationale suisse avec le IIIe Reich et aux biens restés « en déshérence » dans les banques helvétiques, les autorités confédérales ont créé la Commission indépendante d'experts suisse - Seconde Guerre mondiale (CIE). La CIE est chargée de fouiller le passé de la Suisse à l'époque du national-socialisme en Allemagne et durant la Seconde Guerre mondiale. Une histoire qui *« ne cesse de nous hanter »*, peut-on lire dans un des rapports de la CIE. Un extrait du rapport consacré aux relations entre les banques suisses et l'Allemagne nazie 7 permet de mesurer la complexité des liens entre les deux pays : *« Pour l'Allemagne nazie, la Suisse constitua, durant la guerre, un point d'appui financier d'où il lui était possible de finaliser des transferts de fonds vers des pays tiers, de camoufler des opérations bancaires ou d'obtenir des devises, opérations dont elle avait besoin pour mener à bien son programme de conquête de l'Europe. Dès le déclenchement de la guerre, aussi bien l'Allemagne que les banques suisses avaient compris qu'il en allait de leurs intérêts réciproques de préserver des relations d'affaires pour obtenir de part et d'autre des avantages. »*.

N'oublions pas que le franc suisse est la seule monnaie librement convertible et acceptée sans restriction en tant que moyen de paiement dans les transactions financières internationales. De leur côté, les banquiers helvétiques raffolent du commerce de l'or, des billets de banque et des devises, considéré comme source de « beaux bénéfices » (schone Gewinne), « ces opérations ne requérant qu'un nombre réduit d'employés et étant donc particulièrement rémunératrices. Les rendements atteints dans les opérations sur devises, or et billets de banque étaient déterminés par deux facteurs : le volume d'affaires généré et la marge bénéficiaire sur chaque opération ». La CIE affirme que : « Dans la plupart des cas, la seule perspective de réaliser des plus-values constitua la motivation première des transactions réalisées avec le Reich. L'essentiel de ces transactions porta sur des affaires à court terme, mais les banques accordèrent dans certains cas de nouveaux crédits, en particulier aux grandes entreprises industrielles allemandes. A` la demande du Reich, les banques suisses acceptèrent d'effectuer certaines transactions de manière dissimulée, afin que ses ennemis n'en aient pas connaissance. ». Les Alliés ne sont pas dupes. Ils ont été informés par les Allemands eux-mêmes de ce qui se trame en Suisse. Début 1940, Emil Puhl et Herr von Wedel, respectivement vice-président et administrateur de la Reichsbank, attirent l'attention d'un des dirigeants de la Chemical Bank américaine sur le rôle grandissant des banques suisses dans les transactions internationales pour le compte de l'Allemagne nazie. Les Allemands raflèrent lingots et pièces d'or dans tous les pays qu'ils envahirent, afin de se procurer des devises étrangères en Europe et en Afrique du Nord. Des milliers de tonnes d'or furent ainsi échangées contre des devises étrangères par l'entremise des banques suisses et de leurs homologues en d'autres pays « neutres » tels que l'Espagne, le Portugal, la Suède et la Turquie. Les banques suisses ne sont pas les seules à avoir profité du commerce avec l'Allemagne nazie. Parmi les principaux bénéficiaires : [Emil Bührle](#), propriétaire de la principale fabrique d'armement suisse, la Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon-Bührle & Co, principal fournisseur suisse de l'armée. Les relations de Bührle avec l'Allemagne nazie sont bannies par les autorités helvétiques. Depuis l'été 1940, la diplomatie et l'administration militaire suisses encouragent l'exportation de matériel de guerre à destination de l'Allemagne. « Bührle, qui avait les meilleures relations avec ce pays, explique le rapport final de la CIE, cueillit la plupart des commandes : une première de 8 millions de francs à la fin de 1939, déjà ; puis le haut commandement de l'armée de terre et celui de la marine lui commandèrent, début août 1940, des armes et des munitions pour 195 millions » Bührle travaillait avec une multitude de sous-traitants. Les douilles étaient fournies par la fabrique fédérale de munitions d'Altdorf, la poudre par la Poudrerie militaire fédérale de Wimmis, ce qui était contraire à l'interdiction d'exporter des armes produites par le secteur public d'un Etat neutre à des belligérants. En 1940, l'Union de banque suisse (UBS) est caution d'une commande de 7,1 millions de francs suisses de l'Oberkommando der Wehrmacht pour des livraisons de matériel de guerre commandé à la Werkzeugmaschinenfabrik Bührle & Co. C'est le deuxième crédit garanti par l'UBS après celui accordé par la banque à l'Italie à l'été 1940. Une autre banque, le Crédit suisse, permet à Bührle de réaliser de copieux bénéfices en rachetant à bas prix des titres volés par les Allemands.

JCG : Quelle conclusion générale tirez-vous des événements de cette Seconde Guerre Mondiale ? Ne faudrait-il pas reconsidérer que cette Histoire n'était en rien fatale, et que, ce soit en Allemagne comme en France, des hommes d'influence ont favorisé, consciemment, avec détermination et haine, le régime nazi, pour pouvoir profiter de lui, mais parce qu'ils espéraient aussi participer à son nouvel ordre européen ? Un grand procès européen pour la mémoire ne serait-il pas souhaitable ?

FC : La politique de collaboration de Vichy avec l'Allemagne nazie, la mise en place de sa « Révolution nationale » et sa politique d'exclusion de groupes entiers de personnes domiciliées sont un des points les plus délicats de notre histoire contemporaine. Ses conséquences , entre autres au niveau économique, n'en finissent pas de se faire sentir.. Depuis la Libération, les monographies, articles et ouvrages sur les « années noires » se sont empilés. Les historiens n'ont cependant entrepris l'exploration de la collaboration économique entre Vichy et le Reich que plus récemment. Ces dernières années, ils ont été de plus en plus nombreux à se pencher sur la politique du gouvernement de Vichy en matière d'aryanisation des biens juifs, prise dans son ensemble et par secteurs (en particulier les banques). Le rôle des industriels et des banquiers français dans la Solution finale, leurs liens avec les autorités d'occupation allemandes ont fait l'objet de plusieurs études remarquables dont celle d' [Annie Lacroix-Riz](#). Pourquoi cette exploration tardive du versant économique de l'occupation et de la Solution finale en France ? Sans doute parce qu'à la Libération, l'épuration physique et politique de la société française achoppa sur la question des élites économiques, qu'elle ne pu ou ne voulut résoudre. Cette quasi absence d'épuration économique eut pour effet de bloquer l'étude des mécanismes de pillage de la France occupée. De 1997 à 2000, la Commission Matteoli a dépouillé et étudié à la loupe les dossiers du [Commissariat général aux Questions juives](#) et d'autres institutions françaises afin de dresser un bilan de la spoliation économique de la communauté juive de France. Ses résultats ont été rendus publics et ont donné lieu à la création d'une commission chargée d'évaluer les demandes de restitution et de réparation des familles spoliées. Le chiffre de 8,8 milliards de francs a été avancé comme estimation des dommages infligés aux ressortissants d'origine juive en France. La Mission a conclu que la presque totalité des avoirs spoliés avaient néanmoins été restitués à leurs légitimes propriétaires dans la décennie ayant suivi la libération de la France. Conclusion plus que discutable. [Darquier de Pellepoix](#), , estimait à « 100 milliards de francs, plus peut-être », les biens juifs à aryaniser. Plus que d'un procès il serait peut-être temps de se poser de manière enfin sérieuse le problème de l'indemnisation (à défaut de restitution) avant que les derniers survivants de l' holocauste ne disparaissent, pour certains dans des conditions financières plus que déplorables.

L'Action Littéraire – Mars 2007